

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_162 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - SIGNATURE D'UN
ACTE D'ENGAGEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_162 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - SIGNATURE D'UN ACTE D'ENGAGEMENT

Pilote : Politique de la ville

Monsieur Grégory AVEROUS, rapporteur,

Lors du Conseil communautaire du 15 décembre 2020, la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est engagée en faveur d'une Convention Territoriale Globale (CTG) pour l'ensemble du territoire communautaire. La CTG remplacera à compter de 2022 le Contrat Enfance Jeunesse d'agglomération qui se termine au 31 décembre 2021.

La CTG est un cadre politique de référence où l'ensemble des interventions et des moyens de la branche famille de la caisse d'allocations familiales (CAF) est mobilisé avec pour objectifs de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et d'optimiser l'offre existante en identifiant les besoins prioritaires du territoire. La CTG s'étend à d'autres champs d'intervention que la petite enfance, enfance, jeunesse : logement, accès aux droits et inclusion numérique, animation de la vie sociale et parentalité. Le diagnostic est en cours.

Par ailleurs, au titre de 2021, la CAF dispose de fonds supplémentaires dans le cadre du «Plan Rebond» ; ils permettent, notamment, de relever les montants planchers des bonus territoires calculés à partir des montants CEJ en cours pour les structures petite enfance. Toutes les communes percevant actuellement des prestations à ce titre dans le cadre du CEJ sont éligibles. Cette majoration est applicable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021, sous condition de la signature, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, d'un acte d'engagement dans la démarche CTG.

Cet acte d'engagement aussi permettra en cas de retard dans la signature de la CTG au 31 décembre 2021, de préserver le versement des bonus territoires, sur le premier trimestre 2022.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération N° DEL2020_238, du 15 décembre 2020 : Convention Territoriale Globale (CTG) – Réalisation d'un diagnostic partagé - Recrutement d'un chef(fe) de projet Convention Territoriale Globale,

VU l'avis favorable du Bureau du 15 juin 2021,

VU l'avis favorable de la commission ressources et équipements du 17 juin 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la signature d'un acte portant engagement dans la démarche de la Convention Territoriale Globale,

AUTORISE la présidente à signer et à remplir toute les démarches relatives à ce dossier.

PREND ACTE de la rédaction par la CAF du Tarn de l'acte d'engagement qui sera notifié à l'agglomération pour signature.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL